

APPEL SPECIAL NOEL

Combien et comment donner à son Eglise ?

En temps : A la mesure des forces de chacune et chacun.

Si chacune et chacun offre de son temps régulièrement pour répondre à un appel et vivre un engagement, l'Église grandira à tous les niveaux. Un engagement, cela peut-être une tâche ponctuelle très simple pour la mise en oeuvre d'un événement, ou régulière (ouvrir le temple, accueillir, apporter des fleurs, jouer d'un instrument, participer au culte...). Cela peut aussi être la réponse positive à un appel pour prendre une responsabilité.

Cette lettre est une occasion de remercier toutes celles et ceux qui donnent déjà de leur temps et remercier par avance celles et ceux qui ont décidé de donner dans les mois à venir.

En argent : La Bible nous parle de la **dîme**, à l'époque, 10 % de son revenu devait être redonner au temple ! Aujourd'hui, peu de personnes décident un tel engagement et notre Eglise ne fait pas un tel appel. Mais elle avait calculé que si chacun(e) donnait au moins **3 % de ses revenus**, nous pourrions couvrir largement nos frais de fonctionnement et construire de beaux projets. Cela donne une idée d'un don moyen possible.

Cela dit, donner régulièrement une part de son revenu, **c'est une décision intime, personnelle et libre**. Cela doit prendre du sens.

Ainsi, en fonction de la situation du moment, à chacune et chacun de décider, son « **pourcentage** » et son don régulier. La pauvre veuve a donné deux petites pièces, c'était tout ce qu'elle avait pour vivre. Le riche avait donné seulement son superflu (Marc 12.35-44). Entre ces deux portraits bibliques symboliques, où nous situons-nous ?

Noël, un cadeau

Dans quelques jours ce sera Noël : Chaque membre de l'Église a l'habitude de faire un don exceptionnel. Dans la liste de cadeaux que nous allons offrir, il y en aura sûrement un pour l'Eglise. Mais les seuls dons ponctuels ne permettent pas à l'Église de construire des projets à moyens et long terme. Ce Noël peut être aussi le moment de choisir son don régulier pour l'avenir, sous forme de virement par exemple.

Un rappel : L'Église en France vit uniquement des dons pour toutes ses activités et son fonctionnement : chauffer, accompagner les familles en deuils, s'équiper, rénover et réparer, acheter des bibles et des expositions, du matériel de catéchèse, rouler, former ses pasteurs, participer aux débats publics...etc.

Si nous pensons que l'Église protestante unie a une Parole à transmettre et des actions à mener, et si nous croyons que Dieu aime le monde et qu'il invite chacune et chacun aujourd'hui à participer à une nouvelle dynamique de notre Eglise, alors... (TSVP...)

Comment donner ?

D'abord noter que pour celles et ceux qui paient des impôts *66% du montant de leur don sont déductibles dans la limite de 20% de votre revenu imposable.*
Par ex. Un don de 100 € après déduction ne vous coûte que 34 €

Vous pouvez donner :

- Par courrier :

En adressant vos dons au trésorier de l'Église Protestante unie du Bergeracois, 16 rue Simounet, 24100 Bergerac

- Au culte :

A l'offrande à l'occasion d'un culte ou d'une cérémonie, d'une fête...

- En ligne sur internet, sur le site de notre Eglise : (CB ou Paypal)

<https://www.eglise-protestante-unie.fr/bergeracois-p80441/don>

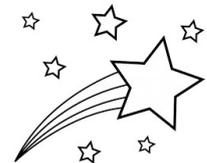
- Par virement automatique :

En donnant à votre banque par écrit, les instructions nécessaires pour indiquer :
Le rythme et le montant du versement que vous désirez faire.

Voici le RIB: Identifiant national de compte : CE AQUITAINE POITOU-CHARENTE - CEPAFRPP333 -
- FR76 1333 5003 0108 6280 7825 807

A noter que les entreprises peuvent aussi donner : les versements des entreprises ouvrent droit à une réduction d'impôts (impôt sur les sociétés ou sur les revenus (de 66 % du montant du versement)

Nous vous souhaitons un joyeux temps de l'Avent et de Noël !!



Exemple de projets possibles grâce à votre don dans les prochains mois :

Réaménagement du temple pour une meilleure visibilité et un accueil de tous facilité :

avec matériel et zone d'accueil, espace pour les enfants, panneaux d'affichage, visuels et présentoir modernes, équipement sonorisation complémentaire, achat et distribution de documentation et de Bibles, bâche extérieure d'information...

« Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir » (Actes 20.35)